

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-169 du 26 août 2010 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux**

NOR : SASM1030777S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11, D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2010-17 du 2 février 2010 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2010 :

Mme BURILLON (Carole).
M. CHAUVIN (Michel).
Mme COLAS (Valérie).
Mme DUMARTIN (Catherine).
M. FARGES (Olivier).
Mme FARNOUX-MEUNIER (Caroline).
M. FELTIN (Nicolas).
Mme FRANCK (Christine).
Mme GASCHARD-WAHART (Geneviève).
M. GAULTIER (Frédéric).
M. GOËAU-BRISSONNIERE (Olivier).
M. GOLDBERG (Michel).
M. GUILLAUME (Bernard).
M. IMBS (Jean-Louis).
M. KRIM (Gérard).
M. VOGT (Arnaud).
Mme LEGALLAIS (Cécile).
M. MERIA (Paul).
Mme NOGER (Sylvie).
M. NONY (Patrice).
M. OBADIA (Jean-François).
M. PERDIZ (Daniel).
M. PIERREFITTE (Stéphane).
M. REYAL (Fabien).
M. STEINMETZ (Éric).
M. VAILLANT (Jean-Christophe).
Mme VAYSSADE (Muriel).
M. VILLIERS (Christian).
M. VOGT (Arnaud).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 26 août 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT